

MAIRIE
DE
PUYVERT
84160



BULLETIN D' INFORMATION MUNICIPAL

Eté 2016

PUYVERT EN LUBERON



LE MOULIN DE PUYVERT

Le Mot du Maire



Chères Puyverdannes, Chers Puyverdans,

Voilà 21 ans que je me suis engagé pour un mandat d'élu local ; avec les différents conseils municipaux, nous avons toujours travaillé dans l'intérêt général : l'amélioration de l'environnement, le développement des services à la population –école, garderie, salle polyvalente, bibliothèque, parcours de santé, skate park, city foot, jeu de boules, agrandissement du cimetière avec parking , acquisition de 40 ha de forêt dans le petit Luberon et de foncier agricole, et bientôt centre de loisirs, maison d'assistantes maternelles, bistrot de pays et logements sociaux communaux.

L'évolution positive d'un village réside dans sa capacité à se renouveler, à se développer sans pour autant augmenter les charges de ses contribuables. Nous avons réussi ce pari.

Aujourd'hui, encouragé par votre large soutien à la dernière élection municipale, nous faisons face aux critiques, aux harcèlements, et aux accusations d'un certain nombre de personnes cachées derrière des intérêts personnels, politiques ou financiers. Ces mêmes personnes n'ont de cesse de mettre la commune sous surveillance, encombrant les services administratifs de procédures judiciaires longues et coûteuses. Leur but : déstabiliser notre fonctionnement afin de nous obliger à ne rien faire. Pas d'évolution démographique (fermeture de classes), pas de centre de loisirs, pas de M.A.M, pas de bistrot, pas de SUPER U, pas de Communauté d'agglomération avec Cavaillon, enfin quoi, LE DESERT...

Leur dernier mini journal, rempli d'erreurs manifestes, montre bien une incompétence à analyser honnêtement une situation, les mettant en mauvaise posture pour décider et agir dans le bien d'une commune.

J'ai toujours refusé de répondre à certaines provocations, car elles ont toujours bafoué la vérité et souvent traduit des propos de très, très mauvais goût.

« La vérité fâche, le mensonge s'ignore ».

Je retiendrai pour demain que l'ignorance est la meilleure attitude face à de tels agissements.

Pour en revenir à PUYVERT :

Le Moulin, décrié, dénoncé est là ! Il est parfaitement opérationnel, il respecte exactement les règles du permis de construire accordé.

Le centre de loisirs et le M.A.M verront le lancement des travaux le 4 juillet.

Le bistrot, lui, est dans la phase de consultation des entreprises, travaux prévus début septembre.

Les vitesses excessives constatées dans l'agglomération feront l'objet d'une mise en place de chicanes et de ralentisseurs.

La voirie avec son programme de réfection de chaussée débutera à la rentrée.

Le projet de P.L.U arrêté le 31 mai se terminera dans sa phase de consultation par l'enquête publique du 26 septembre au 27 octobre et une délibération mi-décembre.

La démocratie est depuis longtemps la base de notre société ; la respecter est un devoir envers elle, car la fragiliser peut entraîner des dangers insoupçonnés.

Je tiens à remercier les employés de notre commune qui travaillent pour le bien et le confort de nos concitoyens, les élus pour leur dévouement, les associations pour l'animation de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Sébastien VINCENTI,
Maire de PUYVERT.

DANS LE VILLAGE

Le Panier du Moulin de PUYVERT



Sonia et Fanny ont ouvert leur magasin le 26 mai.
Ouvert du lundi au jeudi 9h00 – 12h et 15h – 19h, le vendredi et samedi de 9h00 à 19h00.

Elles vous proposent une large gamme de produits Bio:
Fruits & légumes, Épicerie, Aromathérapie, Cosmétique, Compléments Alimentaires, Vrac, Surgelés et rayon frais, Vins, Produits d'entretien,

Gamme animaux, Rayon bébé, Pains... Ainsi que des produits Sans gluten !

Le Moulin à Huile ouvrira ses portes dès la récolte d'olives, soit en octobre 2016.

Web : [www. panierdumoulin.fr](http://www.panierdumoulin.fr)

Le BOULODROME de PUYVERT



Fonctionnels depuis le 11 juin, 6 terrains sont venus enrichir le parc d'aires de jeux et sport de plein air de PUYVERT. Situés sur le parcours de santé, Quartier des Saumades.

Une association sera créée prochainement afin d'organiser des concours.

A vos boules « tu tires ou tu pointes ? »

PUYVERT, village fleuri

Pour la 3^{ème} année, PUYVERT a revêtu son habit de multiples couleurs.
Ici et là jardinières, suspensions remplies de fleurs aussi belles et colorées les unes que les autres.

Un réel plaisir pour les yeux



PLAN CANICULE 2016

La Mairie invite les personnes les plus fragiles, soit en raison de leur âge, soit en raison d'un handicap et vivant à leur domicile à PUYVERT à s'inscrire sur un Service d'alerte téléphonique (identique à celui existant pour les risques incendie et inondation).

Ce service permettra à la commune de pouvoir d'une part informer rapidement les personnes concernées en cas de canicule importante et d'autre part de pouvoir entrer en contact avec elles par le biais des Services municipaux si le besoin s'en fait sentir.

Cette inscription strictement confidentielle permet également à titre préventif de recenser les personnes les plus isolées.

Aussi, si vous le souhaitez faites-vous connaître rapidement à la Mairie : nom, coordonnées téléphoniques, mail et adresse.

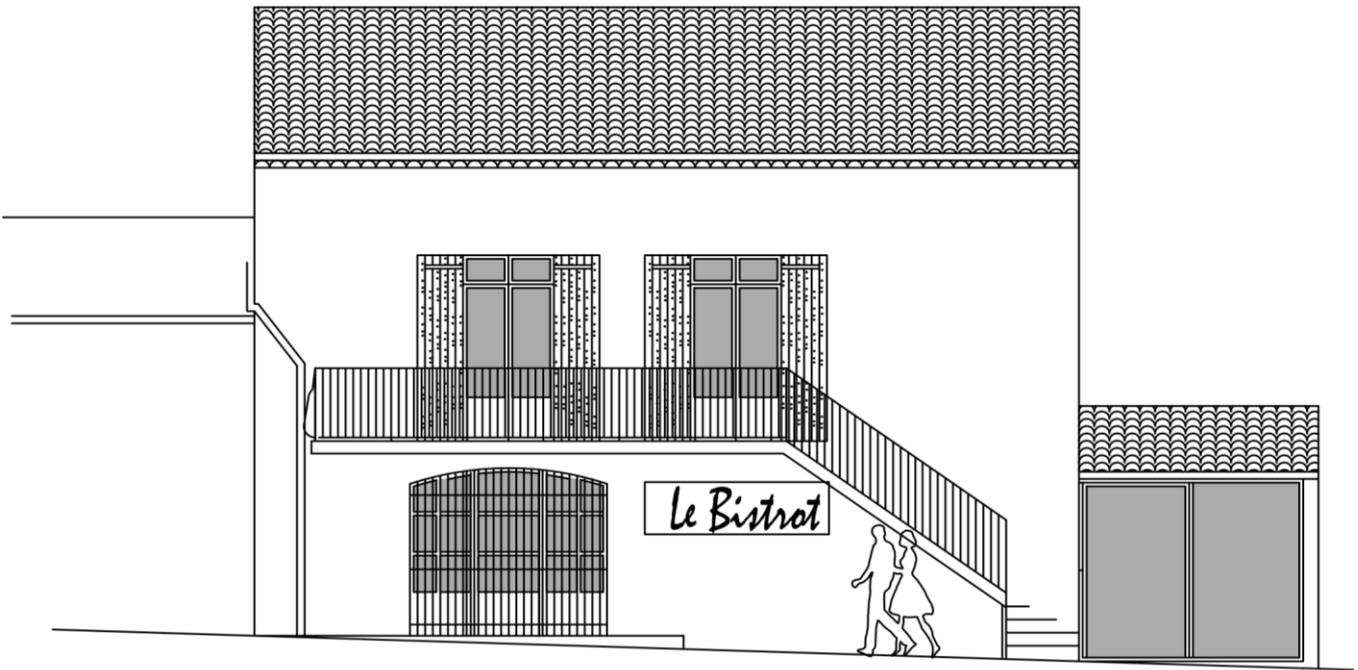
Protéger son habitation (volets extérieurs, stores, ventilateur.....)

Se protéger (habits amples et clairs, hydratation régulière.....)

Attention à tous les signaux d'alerte (sueurs, déshydratation.....)

Contacts : le 15 SAMU ; le 18 Pompiers ; le 112 Urgence Européen

LE BISTROT DE VILLAGE



Les appels d'offres ont été lancés pour sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux de rénovation pour le « petit bistrot » et les chambres à l'étage. Ceux-ci devraient commencer à l'automne afin que nous puissions en profiter dès l'été prochain.

Centre de loisirs et Maison d'Assistants Maternelles

Après une année de bataille autour de la légalité de notre document d'urbanisme, ce projet va enfin sortir de terre. Le chantier va commencer le 4 juillet, dès la fin de l'école, afin que les travaux de terrassement et une partie du gros œuvre soient terminés à la rentrée des classes.

La circulation automobile sera maintenue jusqu'au parking, mais un escalier permettra aux piétons de rejoindre l'école et la bibliothèque en toute sécurité, en accédant directement à la terrasse de la salle Mistral.

RALENTISSEURS

Il s'agissait d'une demande récurrente lors des réunions de quartiers. Il a donc été décidé d'installer des ralentisseurs dans les rues de la zone limitée à 30km/h : rue des écoles, rue Aguitton, au Couleton, La Gravière, La Grande Rive, dans la descente de l'école et avenue Icard.

Le trottoir qui monte de l'abri bus sera prolongé sur l'avenue de La Gravière, pour permettre aux enfants de se rendre à pieds à l'école en toute sécurité.

CIMETIERE

Devant le nombre toujours plus important de demandes de concessions, 27 lots supplémentaires ont été aménagés. Nous rappelons que les places sont réservées aux habitants de PUYVERT.

Numérotation dans la Plaine



La Municipalité s'est engagée à étendre la numérotation des habitations à l'ensemble du territoire. La phase de dénomination des voies communales est terminée et les panneaux sont en place. Les plaques de numérotation sont prêtes à livrer. Avant la pose de celles-ci, une participation de 5€ par plaque devra être réglée à la commune par l'intermédiaire de l'ASVP. Un agent communal interviendra ensuite pour la pose dans le respect de la signalétique.

Lu dans la presse

Dimanche 5 Juin 2016
www.laprovence.com

Vaucluse

L'HISTOIRE

À Puyvert, la pierre de la discorde

Je suis ici depuis 6 ans et je suis toujours passé par là lance David Lasseron, propriétaire de la maison du 6, place Jean-Moulin, en nous montrant le bloc de pierre posé par la mairie qui l'empêche d'accéder en voiture à sa propriété. En fait, David Lasseron avait des vues sur la maison d'à côté et envisageait de l'acheter, histoire de s'agrandir...

Surprise! C'était sans compter que la mairie, qui souhaite y installer un Bistrot de pays a préempté le bien qu'il souhaitait acquérir... Une opération tout à fait légale car, comme le précisent les textes, lorsqu'une commune est dotée d'un Plan d'occupation de sols (POS), d'un Plan local d'urbanisme (PLU) ou d'une carte communale, elle peut instaurer un droit de préemption.

De ce fait, lorsqu'un bien est mis en vente par un particulier (terrain, maison, appartement, voie privée, etc.), la commune peut se substituer à l'acquéreur et décider de l'acheter. *"J'ai été reçu par le conseil municipal auquel j'ai exposé mon problème. Mais leur proposition était pour moi trop élevée. Elle consistait à avoir un droit de passage de 80 cm de large contre 40 000 € versés à la mairie", s'insurge David Lasseron. "Depuis, la mairie a fait déposer sur le passage un*



David Lasseron devant la pierre qui bloque l'entrée de sa demeure.

/ PHOTO A.C.

gros bloc de pierre qui m'empêche de garer ma voiture". Le 20 mai dernier, David Lasseron a fait constater par un huissier d'Apt "l'impossibilité de rentrer chez lui en voiture". "J'ai pris un avocat qui va porter cette affaire devant le tribunal car s'il existe bien une autre sortie à 100 m derrière ma maison, celle-ci demanderait de gros travaux d'aménagement pour la

rendre opérationnelle", précise-t-il.

Le maire prêt au dialogue

"Nous avons préempté le bâtiment situé à côté de la maison de M. Lasseron afin de le transformer en Bistrot de Pays", explique le maire Sébastien Vincenti, "et il faut savoir qu'il n'y a jamais eu d'acte de servitude. M. Lasseron a acheté une maison

sans s'assurer qu'il disposait d'un droit de passage. Actuellement, il désire vendre son bien avec l'emplacement qui est devant chez lui mais qui ne lui appartient pas". Concernant la somme demandée, le maire se dit prêt au dialogue. "Je suis ouvert pour accorder le droit de passage, mais pour l'instant, j'attends la décision de justice". **Alain CARLE**
Affaire à suivre.

Ce qui semble être présenté comme une affaire de « justice » pourrait demain devenir une question de « droit ».

M. Lasseron prétend que la parcelle attenante à la propriété acquise par la commune serait un « passage » alors que celle-ci n'est grevée d'aucune servitude et qu'elle ne peut donc être utilisée comme parking privé. Il admet dans cet article pouvoir utiliser « une autre sortie ». Il dispose en outre de places de parking à moins de 20 mètres de chez lui.

Concernant un accès piéton à sa propriété, la Commune reste ouverte au dialogue.

RÉPONSE AUX « CHRONIQUES » DEPOSÉES DANS VOS BOITES

ÉDITORIAL

Dès son éditorial le ton de cette « chronique » est lancé.

Ancienne liste d'opposition devenue aujourd'hui une simple association, organisatrice d'évènements..., « Puyvert demain » vient quand même nous donner des leçons d'information (ou de désinformation) et de démocratie.

On nous propose une approche sans « querelles stériles ni d'oppositions systématiques ».

Comme disait ma grand-mère, « mieux vaut entendre ça que d'être sourd »... quoi que !! Cette association est très proche par ses idées et ses adhérents d'une autre, l'ASEP qui depuis 2 ans attaque toutes nos décisions et tous nos projets, systématiquement. Enfin pas tout à fait car s'ils ont déposé un recours contre le permis de Super U, mais aussi de la MAM et du Centre de Loisirs, certains permis de construire, de leurs proches ou amis n'ont eux pas rencontré d'opposition.

Mais entrons dans le débat :

CAVAILLON PAIERA ?

Concernant la question de la « TP » qui s'appelle désormais CFE (cotisation foncière des entreprises) Puyvert rassurez-vous ne perd pas la taxe versée actuellement par Super U. Ce que nous perdons c'est la taxe supplémentaire qui sera versée après l'agrandissement de notre super marché. Ce que nous regrettons ce sont les 6 ans de retard qu'a pris ce projet car si ces travaux avaient été terminés au moment de notre regroupement avec Cavaillon, Puyvert aurait conservé l'intégralité de cet impôt.

Il est donc un peu fort de sembler nous reprocher des faits dont ces opposants sont responsables.

Quant au rapprochement avec Cavaillon est-ce une affaire de gros sous ?

Nous vous présenterons en détail ce rapprochement plus loin, mais à cette question lapidaire nous pouvons sans hésiter répondre OUI.

Car gérer une commune, mener à bien des projets d'amélioration du village, apporter des services nouveaux à la population, avoir du personnel qualifié et en nombre suffisant pour s'occuper du village est aussi une affaire de gros sous !!!

Déchetteries : nous rappelons que nous bénéficions de deux déchetteries sur notre territoire (Lauris et Vaugines) et que malgré cela un grand nombre de déchets sont disséminés sur notre territoire obligeant le personnel communal à les enlever régulièrement. Pourtant la quasi-totalité de ces dépôts sauvages sont de nature à être reçus en déchetterie. Il ne s'agit donc pas de la responsabilité de la municipalité mais de l'incivilité de certains, sans doute pas tous Puyverdans.

Dernière question sur le poids de Puyvert : premièrement la communauté Luberon Mont de Vaucluse compte déjà un grand nombre de petites communes qui nous ont confié n'avoir aucune difficulté à faire entendre leur voix et leurs besoins au sein de cette entité. Ensuite, Puyvert ne rejoint pas seul la communauté LMV et si les 5 communes entrantes restent solidaires, comme nous l'avons été par le passé elles sauront faire poids si nécessaire. Pour rappel la commune de Cavaillon ne détient pas la majorité en nombre de Conseillers.

DÉMOCRATIES

Une explication juridico philosophique du terme démocratie nous est proposée... Le reproche nous est donc adressé de faire comme si nous avions été élus démocratiquement par près de 75% de la population et de mettre en œuvre le programme que nous avons proposé. Quel scandale !!!

Concernant la vie du village si ces personnes n'ont pas remarqué qu'elle était déjà très riche et très diversifiée, grâce au dynamisme de nos nombreuses associations c'est sans doute qu'eux même n'y participent pas beaucoup.

Quant à la remise en question de la durée du mandat des Conseils Municipaux, nous sommes obligés d'admettre que là nous ne pourrons pas faire grand-chose.

LE SCOT

Depuis janvier 2005, les 21 communes citées ont préparé, débattu ce texte, en toute transparence et en se fondant sur de nombreux rapports d'experts indépendants.

Le 23 novembre 2015, il a été approuvé par le Comité Syndical.

Ce n'est pas le départ de nos cinq communes, qui d'ailleurs est en cohérence avec le découpage territorial, canton de Cheval Blanc (pour les Conseillers Départementaux) et circonscription de Cavaillon (pour le Député), qui risque de remettre en question le SCOT, mais le recours intenté contre lui, notamment par ... l'ASEP.

QUI EST DONC UN HABITANT DE PUYVERT ?

Si on imagine qu'un vrai Puyverdais est né sur la commune, issu d'une famille du village et y a résidé toute sa vie, nous en comptons trois peut être quatre. Nous leur poserons la question, mais nous pouvons penser qu'ils seront prêts à partager leur village avec les 790 autres habitants.

Cette querelle est stérile et lorsque cette question est abordée ce ne sont pas les « étrangers » qui sont montrés du doigt mais les donneurs de leçons qui prétendent sauver le village, alors que souvent ils ne servent que leurs intérêts personnels.

CM DU 5 NOV 2015 (abrogation du PLU)

Rappel des faits. L'ASEP, décidément très active, a déposé un ultime recours contre notre PLU. La Cours administrative, en appel a demandé au Conseil Municipal : « d'inscrire à l'ordre du jour la question de l'abrogation ». Ce n'était donc pas une injonction d'abroger ce texte, mais de donner notre position.

Nous avons travaillé cinq ans sur ce texte pour arriver à son approbation en 2006. Attaqué par trois fois devant la justice administrative il a toujours été validé, jusqu'à cette décision de juillet 2015 qui, sur un motif de simple forme, la question de la publicité, à laquelle nous avons répondu par une pétition signée par 150 Puyverdais qui se souvenaient de l'affichage en mairie, durant plusieurs mois, de panneaux expliquant l'avancée du projet.

Le Conseil Municipal, dont plusieurs de ces membres avaient participé à l'élaboration de ce P.L.U. a donc réaffirmé que toutes les règles ayant été respectées durant son élaboration, il estimait ce texte valide. La question nous était posée, nous y avons répondu, de façon responsable, dans l'intérêt de notre commune. Devant cette contestation incessante, nous avons dû pour faire taire les polémiques et pouvoir travailler sereinement lancer une révision, qui change peu le texte initial mais qui coutera 80 000 euros à la commune, sans compter les frais de justice. Dont acte.



ÉCOLE COMMUNALE

Pierre MONIER

L'école a connu au mois de mai une épidémie de coqueluche. Les services sanitaires ont prévenus les familles concernées des risques encourus pour l'entourage (notamment les femmes enceintes). Ils nous ont demandé de relayer auprès du conseil de tenir à jour la vaccination des enfants.

Le Conseil d'Ecole du troisième trimestre a défini les effectifs des classes :

Effectifs actuels : 86

PS : 9
MS : 9
GS : 9
CP : 8
CE1 : 9
CE2 : 18
CM1 : 12
CM2 : 12

Effectifs prévisionnels : 80

PS : 10
MS : 9
GS : 10
CP : 8
CE1 : 8
CE2 : 7
CM1 : 15
CM2 : 13

Organisation des classes

PS/MS = 19	GS/CP = 18	CE1/CE2 = 15	CM1/CM2 = 28
Mme Donadey	Mme Delangue	Mme Vernhes	Mme Alamelle

UNE SEMAINE PAS COMME LES AUTRES

Compte tenu de la durée inhabituelle du 3^{ème} trimestre, une semaine « hors les murs » a été organisée par les enseignantes du 23 au 27 mai.

Lundi 23/05 : activités sportives : tir à l'arc, pétanque, boxe, jeux collectifs
sortie PS/MS au château de la Barben

Mardi 24/05 : randonnée, pique-nique, land art

Mercredi 25/05 : street art

Jeudi 26/05 : jeux de société

sortie GS/CP à la forteresse de Mornas

Vendredi 27/05 : jeux de construction



Vendredi 24/06 : fête de l'école : spectacle, remise des dictionnaires



Nous remercions les maitresses qui ont participé avec les enfants, à la soirée de la fête des mères, en chansons.

La bibliothèque rouvrira à la rentrée de septembre.

DES NOUVELLES DE LA Communauté des Communes Portes du Luberon

A compter du 1^{er} janvier 2017, nous rejoindrons la communauté des communes Luberon Monts de Vaucluse (LMV).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le schéma départemental de coopération intercommunale de Vaucluse prévoit, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'extension, de la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse aux communes de Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines.

C'est donc sur cette base que l'arrêté préfectoral du 02 juin 2016 portant projet d'extension de périmètre a été pris et notifié à l'ensemble des collectivités concernées.

Ce nouvel ensemble intercommunal, sous réserve d'extension de ses compétences, pourrait ainsi prétendre au statut de communauté d'agglomération lui permettant ainsi d'élaborer un projet de territoire doté de moyens renforcés.

La transformation de Communauté de communes en agglomération sera accompagnée d'une augmentation des dotations de l'Etat de 1M€ environ. Ces dotations supplémentaires viendront minorer les baisses constantes subies depuis 2013, par l'ensemble des collectivités territoriales.

Dans les prochains mois, les élus communautaires et ceux des nouvelles communes se réuniront afin de préparer les modalités d'adhésion à Luberon Monts de Vaucluse.

L'Agglo en quelques chiffres

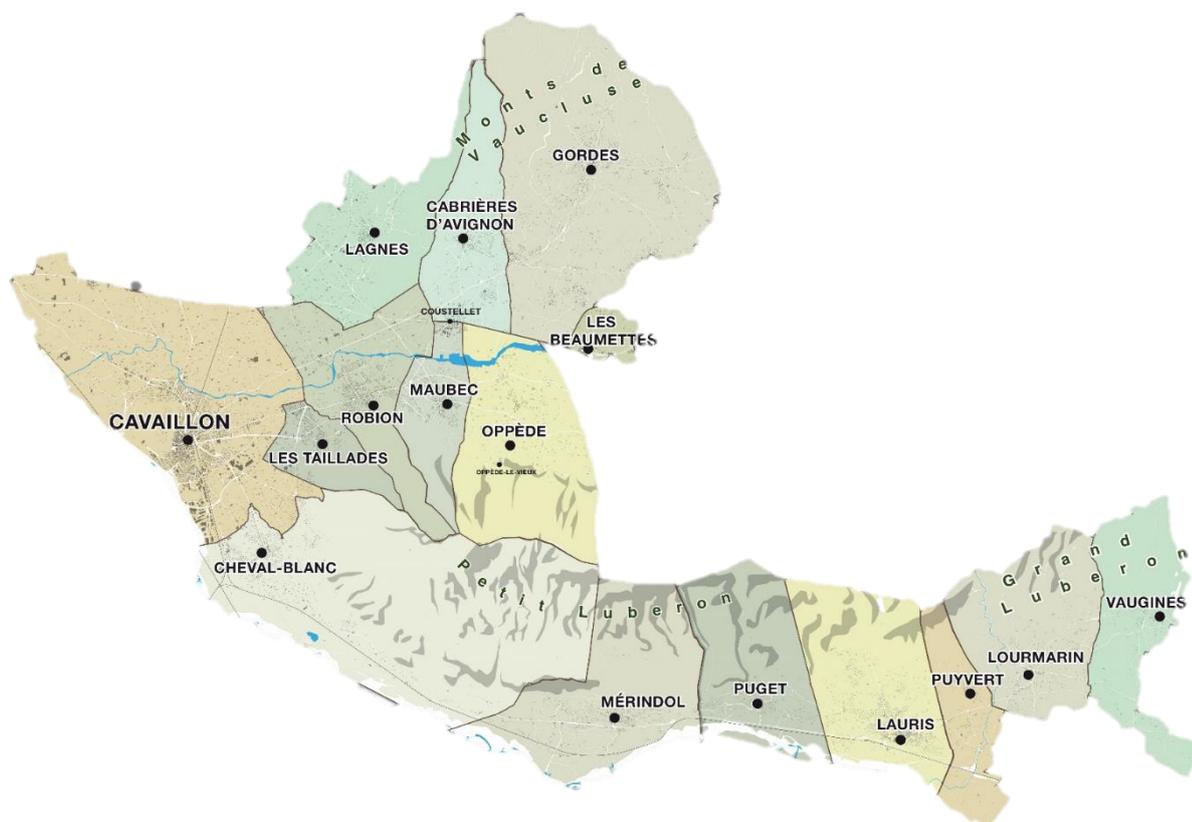
16 communes

53.572 habitants (population Insee 1^{er} janvier 2016)

300 agents permanents

Une cinquantaine d'équipements (crèches, bibliothèque, piscines...)

Un budget annuel évalué à 50M€



LE PARC DU LUBERON

Des changements au Bureau Syndical du Parc du Luberon



BUREAU SYNDICAL DU PARC DU LUBERON

PRÉSIDENT	
Roland AUBERT	
COLLEGE DES COMMUNES	
MEMBRES DE DROIT	
<i>délégués des communes de 10 000 habitants</i>	
Gaëlle LETTERON	Apt
Valérie DELONNETTE	Cavaillon
Joël MORIN	Manosque
Bernard FRAYSSINET	Pertuis
MEMBRES ELUS	
André BERGER	Forcalquier
Frédéric BLACHERE	Sainte Tulle
Arnaud BOUTET	Limans
Alain CAHOUR	Maubec
Mickaël CAVALIER	Ansouis
Marie-Elisabeth CHRISOSTOME	Saint Martin les Eaux
Jacqueline COMBE	Mérindol
Paule DAPRES	Saint Pantaléon
Philippe DAUMAS	Volx
Jacques DECUIGNIERES	La Bastidonne
Alain DEILLE	Oppède
Pierre FISCHER	Montfuron
Flora HARMS	Saint Maime
Geneviève JEAN	Cabrières d'Aigues
Gisèle MAGNE	Saint Saturnin lès Apt
Gérard MATHERON	Saint Martin de Castillon
Yolande PRIMO	Puyvert
Elie RIBOUT	Gordes
Philippe ROUX	Buoux
Nadine SARTO BARANCOURT	Gargas
COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE	
Dominique SANTONI	
Noëlle TRINQUIER	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	
Serge SARDELLA	
COLLEGE DE LA REGION	
Nathalie CZIMER-SYLVESTRE	
Roselyne GIAI-GIANETTI	
Stéphane SAUVAGEON	



Sortie annuelle du 6 octobre 2016.

Comme chaque année, la Municipalité offre aux Puyverdans de plus de 60 ans une journée de détente et plaisir :

La Bonne Bouillabaisse de chez nous de calanques en collines.

si certaines personnes n'aiment pas la bouillabaisse merci de le signaler à l'inscription

- Départ en car à 8h Place de la Mairie direction MARTIGUES.
- 10h rendez avec le guide pour la Côte Bleue
Visite du marché aux poissons de CARRO et du musée de la pêche
- Direction NIOLON situé au creux d'une calanque
- 12h30 déjeuner dans un restaurant avec vue sur la mer, pour déguster la « vraie bouillabaisse »
- 15h NIOLON, l'arrière-pays martégal, visite et dégustation dans une cave coopérative et temps libre à la boutique.
- 17h fin des prestations et retour sur PUYVERT.

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2016

04 90 08 38 24 - 04 90 08 38 82



Les amis d'ÖTISHEIM

Les Allemands aiment la Provence (et inversement). Pourquoi ? Varum ? Ils y étudient, voyagent, développent des partenariats, y apprécient le bon vin et les champs de lavande Mais pas seulement !! Voici 22 ans que nous sommes jumelés avec notre « ville sœur » d'Ötisheim. Un lien très fort nous lie. Un lien tissé depuis 1699 où les protestants du Luberon ont dû s'expatrier en Allemagne pays plus accueillant à leur foi. Ce lien se perpétue donc de générations en générations.

Du 9 au 12 juin dernier, nous avons reçu nos amis à PUYVERT ainsi que dans les 4 autres communes partenaires. Un programme très dense leur était proposé :
Arrivée jeudi 9 : accueil par la Mairie de MERINDOL, pot de bienvenu, cadeaux et répartition dans les familles.

Vendredi 10 : LOURMARIN, marché provençal, visite du village, accueil au Temple, pot et lunch offert par la municipalité à la « Fruitière » qui est le fleuron technologique de Lourmarin.

14h à PUYVERT, visite commentée par Ch. AGUITTON sur l'historique du village et accueil à la mairie (café et petits fours). Moment émouvant, dans la cour de notre mairie se trouve un magnifique tilleul qui embaumait dans l'air léger. On connaît la sensibilité des Allemands à l'égard de cet arbre. Ils ont entonné spontanément un très poétique lied « sous les tilleuls ». Notre Maire les accueillait après ce moment de grâce dans la salle du conseil où une importante exposition relatant les 20 ans de notre partenariat les attendait. Le Bourgmestre Mr Werner HENLE répondant au discours d'accueil annonçait que PUYVERT était « l'ÂME et le MOTEUR » de nos échanges !! Suivait la visite de LAURIS (les Jardins des Plantes Tinctoriales). Ensuite MERINDOL, visite du moulin à huile. La journée se terminant par une dégustation de vins à la cave de Fontenille et d'un repas dans cet établissement de prestige.

Samedi 11 : journée consacrée à MARSEILLE, visite du MUCEM, suivie d'un repas « Aïoli royal » sur le Vieux Port face à la mer. L'après-midi le choix de tout le monde a été de faire la balade en « petit train » à Notre Dame de la Garde plutôt que celle en mer au Château d'If (les estomacs étant délicats après l'Aïoli !!). Le soir un repas sur les Terrasses du Château de LAURIS clôturait ces heureuses mais trop courtes journées passées ensembles.

Nous nous retrouverons en 2018, cette fois-ci à ÖTISHEIM.

A bientôt (Bis Bald !) – A revoir (Auf Wiedersehen !)



CORRESPONDANT DÉFENSE

Délégation Militaire Ch. AGUITTON

Conseiller Départemental ONAC

« Tant que la Patrie n'est pas directement menacée, l'opinion répugne aux charges militaires » écrivait le Capitaine DE GAULLE en 1932 (notons que cet officier dans les années 1930 pouvait **s'exprimer librement** bien qu'étant en activité !!.....

En ce premier semestre 2016 le monde apparaît plus dangereux et la FRANCE plus menacée qu'il y a 1 an. Cependant, il semblerait que les Français s'intéressent de plus en plus aux questions militaires. Ils font confiance à leur armée mais estiment **nécessaire son renforcement** et souhaitent être mieux informés sur les questions de défense.

Ainsi poursuivant mon action visant à lier davantage la Nation et son Armée, j'ai répondu à cette attente en intervenant chaque fois que j'en ai eu l'occasion. Notamment dans le cadre des **Commémorations Mémoires** : le Centenaire de VERDUN « Regards croisés », Conférence et expo le 20 mai à PUYVERT qui contribuaient à rendre hommage à des hommes particulièrement méritants au regard des services rendus à notre pays. **Ces leçons, ces exemples sont porteurs d'enseignements** pour les temps présents. Cela revêt une acuité particulière au moment où notre pays, attaqué en son cœur, est entré dans une guerre longue et difficile.

Je tiens à remercier Mme ALAMELLE (directrice de l'école de PUYVERT) qui a donné l'autorisation aux enfants des classes CM1 et CM2 de venir visiter l'expo sur VERDUN. J'ai commenté et répondu longuement à leurs questions qui étaient très pertinentes.

Un seul regret : les Puyverdans ne se sont guère déplacés pour rendre hommage à tous ces hommes (leur père, leur grand-père, leur arrière-grand-père) dont le courage honore notre peuple.

Heureusement nos jeunes étaient présents.

Le deuxième volet de mon action concerne l'information que les Français demandent sur les questions de Défense : je participais le 4 juin au 7^{ème} « Forum de la Défense » à PERTUIS où pendant toute la journée je représentais plusieurs sections patriotiques (section Para-UNP 840 du Vaucluse et l'ASAF 84). Dix panneaux d'exposition relataient l'action menée par la commune de PUYVERT.

Près de 500 jeunes sont venus rencontrés les acteurs de tous les corps d'armée.

LE LIEN ARMÉE/NATION se resserre à ces moments là pour une belle UNION NATIONALE.



FORUM DEFENSE 4 juin



Monument Gendarmes Mérindol 14 juin

JOURNÉE du PATRIMOINE 2016

FIDELITE – OBSTINATION ? AMOUR de notre terre dans tous les cas.

S'il est une constante dans ce petit village, né au printemps 1626, donc il y a près de 4 siècles, c'est la puissance des convictions de ceux qui l'ont bâti.

Protéger contre vents et marées ce lieu précieux qu'est la Terre des Ancêtres et faire partager aux nouveaux venus cet amour et cette dynamique pourvu qu'une certaine « grâce » nous y aide !!

Cette journée du 18 septembre 2016 traditionnellement sera animée et conduite par notre Déléguée à la Culture. Les nouveaux arrivants (et les autres) pourront se familiariser avec l'Histoire de notre village et devant l'exposition sur « PUYVERT AU COURS DES AGES », préparée et installée au Pigeonnier AGUITTON, et commentée par notre Déléguée.

Nous clôturerons cette visite par le verre de l'Amitié offert par notre Maire devant la Fontaine Lavoir du village.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :	01/12/2015	OLLIVIER Nathan
	24/05/2016	PECH Maëlys
	01/06/2016	SANCHIS Lou-Maïa Aheli
BAPTEME CIVIL:	15/05/2016	OLLIVIER Nathan
DECES:	02/03/2016	AMANTIA Rosaria
	13/03/2016	GUEGUEN Josiane
	16/03/2016	TIMM née SOLEILHAVOUP Geneviève

CCFF : Comité Communal des Feux de Forêts

Le Comité Communal Feux de Forêt se définit comme le rassemblement, sous l'autorité du Maire de la commune, de bénévoles volontaires pour la protection de la forêt et la prévention des feux de forêts. Le CCFF de PUYVERT intégré dans le CCFF local (Lauris,Puyvert,Puget) voit cette année le renforcement important de 14 bénévoles puyverdans pour assurer en tant que membres actifs les missions essentiellement préventives dans la préservation des massifs forestiers.

L'Association Départementale des CCFF de Vaucluse a organisé pour les bénévoles des formations théoriques suivies de sessions sur le terrain qui ont pu être complétées pour certains par une formation aux gestes de Premiers Secours (PSC1).

En mission sur le terrain par équipe de deux, nos bénévoles puyverdans et puyverdannes vont contribuer chacun, à raison d'une patrouille par mois, à informer et sensibiliser le public par la diffusion de la réglementation en vigueur et aider à meilleure connaissance et respect de la forêt. Un calendrier des astreintes de juillet est d'ores et déjà arrêté.

Notons que le départ de M. COVO de la direction du CCFF intercommunal après 18 ans de dévouement est particulièrement à saluer, signe d'un attachement profond à la préservation du patrimoine forestier.

Rappel important : les chiens errants

Nos amis les Bêtes oui mais pas errantes !

En effet, il est interdit de laisser errer les animaux domestiques et de façon générale tout animal domestique quel qu'il soit. La divagation des animaux peut occasionner des troubles importants de la **Tranquillité** et de la **Sécurité publique**.

Plaintes pour aboiements incessants de jour et de nuit ont déjà été déposées, vagabondages récurrents en journée sans compter les dégâts liés aux renversements et éventrations de poubelles le soir et/ou les déjections sur les trottoirs et certains portails. La liste de ces incivilités n'est malheureusement pas exhaustive....

Le premier maillon de la chaîne est le **propriétaire**. En effet, depuis janvier 2012 il est obligatoire de **faire identifier** tous les chiens et chats. Une autre obligation du propriétaire est **d'empêcher son animal de partir en vadrouille**. Un chien fugueur s'expose à être capturé et conduit à la fourrière par des représentants de l'ordre public. Consécutivement une amende pourra être infligée au contrevenant sur constat de la gendarmerie, les récidivistes risquent des sanctions pécuniaires plus fortes ainsi que la possibilité de se faire retirer la garde de leur chien.

Pour toutes les communes, la fourrière est une obligation légale. En 2016, l'adhésion de la commune de PUYVERT à la SPA Vauclusienne (pour participation aux frais de la fourrière) s'élève à 536,66 euros.

Réf: art L211-20 modif par loi 2008-582 du 20/06/2008, art 211-22/23/24 du code rural

Le CARNAVAL



Par une belle après-midi de 19 mars, Ratatouille, Princesses, Chevaliers et multitudes d'autres costumes colorés ont déambulé dans les rues de PUYVERT au son de la parade des Majorettes du Luberon.

Félicitations pour le remarquable travail réalisé par les créateurs des chars.



FÊTE DES MAMANS



« À chaque printemps il y a quelque chose de très doux dans l'air - C'est la Fête des mamans ! Il y a du bonheur, et de la joie... »

C'est ce bonheur et cette joie que je veux offrir à la plus adorable des mères, afin que ces heureux moments durent une vie entière. »

PUYVERT a rendu un hommage tout en tendresse aux mamans le vendredi 27 mai. Les enfants de l'école ont participé en offrant aux mamans une belle surprise sous la direction de leurs institutrices. La Municipalité et le Comité des Fêtes de Puyvert travaille en collaboration pour offrir le traditionnel buffet ainsi qu'un présent à toutes les mamans et dames présentes.



FÊTE DES VOISINS

Un peu moins de « voisins » cette année dans la cour de la mairie samedi 28 mai. Mais c'est toujours dans une ambiance très conviviale que s'est déroulée cette petite soirée. Le Comité des Fêtes de Puyvert a offert l'apéritif. Chacun a apporté un « truc » à manger ou boire.

FESTI'DAY

La 1^{ère} édition de Festi'Day samedi 11 juin sur les aires de sport et jeux de plein air Quartier des Saumades.

Une journée pour les enfants, pour une sortie en famille, pour une virée entre amis !! De nombreuses activités ce jour-là: initiation et démo sport de glisse (roller, skate, trottinette etc), bmx, cross fit, lacrosse, parcours du combattant, bouldrome. Sans oublier pour les plus petits : château gonflable, manège d'antan, jeux en bois, pêche aux canards

Le spectacle Festi'scène, certes réduit, mais toujours actuel, nous a permis d'écouter encore une fois quelques jeunes talents de PUYVERT.

Les Intervenants sur la journée : Educ'sports 13 , Art'sports , Manège d'antan de Papi , Ludothèque Le Cerf Volant , Ecole des Arts Urbains Génération sports.

Le style de journée qui a laissé une impression de Trop Bien mais de Trop Peu selon les nombreux commentaires reçus par la suite.

Des photos en nombre, des vidéos sur <https://www.facebook.com/COMITE-DES-FETES-DE-PUYVERT-121315654649080/> ou www.comitedesfetes-puyvert.com





LOISIRS & ANIMATIONS

Au revoir 2015-2016...

Voici une seconde année qui s'achève à vos côtés durant laquelle nous avons continué à poursuivre notre volonté d'améliorer les services dédiés aux enfants de votre commune.

C'est pourquoi nos animateurs ont pu suivre 4 formations thématiques afin de renouveler leur "stock" d'idées de jeux et d'activités éducatives. Babeth a quant à elle suivie une formation BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de direction) afin de pouvoir me seconder dans mes fonctions et Enzo est sur le point d'achever sa formation BAPAAT loisirs du jeune et de l'enfant.

... Et bonjour 2016-2017

C'est toujours dans ce but que nous envisageons pour la rentrée de septembre d'élargir notre offre de services à destination des enfants de PUYVERT afin que chacun d'entre eux puisse y trouver son compte.

Nous vous communiquerons en temps voulu les dates des réunions d'information pour découvrir ces nouveautés.

Un petit mot sur notre projet pédagogique

Celui-ci s'est vu retravaillé de fond en comble à l'orée de la rentrée 2015 afin d'amener les enfants à (re)découvrir l'environnement qu'ils côtoient au quotidien en s'appuyant sur des rencontres toutes plus enrichissantes les unes que les autres. Il se verra élargi à la découverte du territoire français pour la rentrée prochaine. Le jardin intergénérationnel que nous avons construit dans le parc de la maison de retraite « Les Amandines de Lauris » a commencé à donner quelques légumes, il sera pour nous un réel outil pédagogique et un support pour de nombreuses activités et jeux pour l'année à venir.



En attendant nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances à tous.

Remy Brity et l'ensemble de l'équipe Loisirs et Animations

Consultez notre site Web : www.loisirs-animations.fr

Nos pages Facebook : Loisirs et Animations ; Centre de loisirs associatif de Puyvert

COMITÉ DES FÊTES DE PUYVERT

Une équipe toujours dynamique pour vous servir !!

Loto 7 février : Bravo aux nombreux gagnants et un grand merci à tous nos généreux donateurs qui nous permettent de vous proposer des lots de qualité.

La chasse aux œufs de Pâques 26 mars : les jeunes enfants de PUYVERT sont partis à la chasse aux œufs de Pâques. Les petits paniers se sont vite remplis d'œufs multicolores et toujours en récompense un gros sujet en chocolat, pour avoir trouvé les vrais œufs durs. Avant de se quitter, petits et grands ont partagé un goûter. Les sourires et les étoiles dans les yeux de tous les enfants seront toujours notre plus belle récompense.

En mai, Fête des Mamans et Fêtes des Voisins (voir articles)

Le 11 juin, la 1^{ère} édition de Festi'Day (voir article)

Fête votive : Avec un adversaire de taille « le foot et l'EURO » c'était pas évident !!! Mais encore une fête placée sous le signe de la bonne humeur et du soleil !! Côté musique : Royal Pistou , Eric Ferrari et son orchestre, DJ Patrice (S&L Events). La messe célébrée pour la 3^{ème} année dans le jardin de la mairie.

Concours de boules. Jeux enfants avec récompenses et « apéro jeux » le dimanche. Et la petite folie du dimanche soir : Retransmission du match « France/Islande » sur écran géant !!

Prochain rendez-vous : le vide grenier du 4 septembre

Plus d'infos sur www.comitedesfetes-puyvert.com

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de belles vacances ensoleillées

THE GREEN HAWKS

Bilan positif pour notre toute 'jeune' association. En effet, nous clôturons une année bien remplie de musiques, danses, découvertes et rencontres enrichissantes. Je remercie mes élèves pour leur implication et leur persévérance dans cette discipline, nouvelle pour la plupart d'entre eux ! J'espère les revoir plus motivés que jamais à la rentrée prochaine !

Notre deuxième événement de l'année s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur sous un soleil radieux le samedi 21 mai ! Il s'agissait d'un workshop (stage avec un chorégraphe) avec Arnaud Marraffa (Les Angles, 30), suivi d'un repas (pizza au feu de bois en direct du camion de Pizza Max, Villelaure) et d'une soirée Country.

Toutes les images et les films de notre année sont disponibles sur notre site internet thegreenhawks.com.



Vous y trouverez également tous les renseignements nécessaires pour adhérer à notre association.

Vous avez toujours deux cours d'essai gratuits avant inscription alors n'hésitez pas !

Retrouvez-nous en septembre pour la rentrée de la deuxième année avec une nouveauté pour 2016-2017 :

- les mardis 18h-19h : cours enfants à partir de 8 ans !*

- les mercredis 20h-21h30 : cours débutant/novice

(* soumis à condition d'un nombre suffisant d'inscriptions)

Association des parents d'élèves



Une fin d'année scolaire en beauté grâce au spectacle des enfants pour la Fête de l'école un message de bonheur et de paix au travers des chansons interprétées. Pour clôturer cette belle fête, un apéritif offert par l'APE suivi d'un pic nic géant.

Aux portes des vacances scolaires, la Kermesse avec diverses activités et un bon goûter. Tous les petits écoliers étaient ravis de jouer et surtout d'avoir un après-midi de détente

Nous remercions tous les parents qui nous soutiennent au quotidien et qui ont participé aux actions menées durant cette année afin de récolter des fonds pour les petits écoliers de PUYVERT.

De très Bonnes Vacances à tous et rendez-vous à la rentrée prochaine.

COURS DE YOGA AJNA

Cours de Vinyasa Yoga à l'Espace Mistral, le mercredis de 18h45 à 19h45: un yoga dynamique, dont le travail est basé sur des enchaînements de postures corporelles synchronisés avec la respiration.

Les postures apportent force, vitalité, souplesse, fluidité et détente.

Cette pratique calme le système nerveux et en augmente la résistance, favorise la circulation sanguine et chasse les toxines, régénère les cellules et stimule les organes internes.

Une très grande précision est recherchée dans le but de ré-aligner le corps, ce qui soigne des douleurs chroniques pour nombreuses personnes (douleurs de dos notamment), apporte un équilibre émotionnel et mental, et améliore la santé. Ce cours convient à ceux ayant une activité physique et/ou une bonne condition physique. Il est ouvert à tous, débutants bienvenus. Prêt du matériel de base si vous ne l'avez pas. Il est accepté de commencer en cours d'année. Le 1er cours de l'année est gratuit, venez essayer !

Association AJNA, cours avec Johanna MAILLET.



MANIFESTATIONS A VENIR

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISE PAR
1-2-3 juillet 2016	FETE VOTIVE	Comité des Fêtes Puyvert
4 septembre 2016	VIDE GRENIER	Comité des Fêtes Puyvert
18 septembre 2016	Journée du Patrimoine Visite Puyvert + Pigeonnier	Mairie de Puyvert (Aguillon Ch.)
1 octobre 2016	BROC des Plantes Place de la mairie	Puyvert Demain
6 octobre 2016	SORTIE des AINES Martigues	Mairie de Puyvert
15 octobre 2016	Puces Des Couturières	Les Joyeux Lurons
29 octobre 2016	HALLOWEEN	Comité des Fêtes Puyvert
5 novembre 2016	LOISIRS CREATIFS	Les Joyeux Lurons
19 novembre 2016	SOIREE COUNTRY	The Green Hawks
27 novembre 2016	MARCHE DE NOËL	APE de Puyvert
3 décembre 2016	TELETHON + Soirée	Les Gazelles
17 décembre 2016	CRÊCHE VIVANTE Pigeonnier Aguillon	Les Joyeux Lurons
31 décembre 2016	REVEILLON jour de l'an	Comité des Fêtes Puyvert
15 janvier 2017	LOTO des écoles	APE de Puyvert
5 février 2017	LOTO comité des fêtes	Comité des Fêtes Puyvert

✚ Les activités associatives hebdomadaires à l'Espace Mistral cessent du 1^{er} juillet au 5 septembre 2016.

D'autres manifestations peuvent se rajouter à ce calendrier, consulter l'agenda du site officiel de la mairie de PUYVERT : <http://www.puyvert.fr/>

BONNES VACANCES ENSOLEILLEES

